



Communiqué de presse

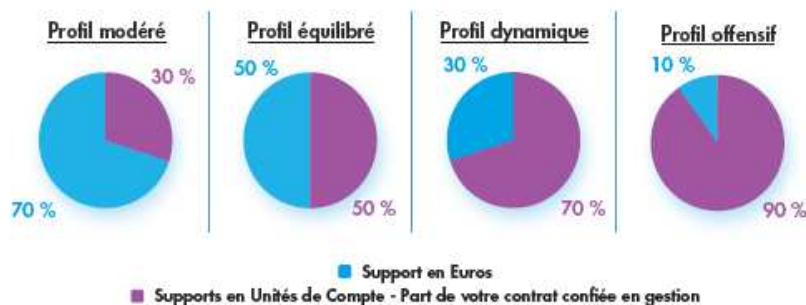
Le 2 février 2015

« Gestion Initiale » : une gestion déléguée accessible dès 30 000 euros

Les banques du Groupe* Crédit du Nord lancent « Gestion Initiale », un nouveau service disponible dans le cadre de contrats d'assurance vie et de capitalisation**.

« Gestion Initiale » propose **4 profils de gestion** qui offrent à chaque client une répartition prédéfinie de son épargne **entre le support en Euros** (sans risque de perte en capital) et les **supports en Unités de Compte** principalement investis sur les marchés actions, obligations et monétaires.

Quatre profils de gestion proposés, du plus modéré au plus offensif



La répartition du contrat entre la part en Euros et celle en Unités de Compte varie en fonction des évolutions des marchés. Un rééquilibrage est effectué a minima une fois par mois afin de respecter les proportions fixées initialement.

Une équipe d'experts dédiée à « Gestion Initiale »

La part du contrat investie en Unités de Compte est confiée en gestion aux experts d'Etoile Gestion, société de gestion dédiée au Groupe Crédit du Nord et filiale d'Amundi, 1^{er} acteur de la gestion d'actifs en France⁽¹⁾ et en Europe⁽²⁾.

En fonction de leurs anticipations sur l'évolution des marchés financiers, des différentes zones géographiques ou des différents secteurs économiques, les gérants sélectionnent les supports en Unités de Compte (SICAV et FCP gérés par le Groupe Amundi) les mieux adaptés pour optimiser les perspectives de performance.

Une information régulière et une tarification transparente

L'investisseur est averti régulièrement des arbitrages réalisés :

- un courrier lui est adressé à chaque arbitrage,
- un flash mensuel est mis à sa disposition sur le site Internet⁽³⁾,
- un bilan semestriel lui est adressé, présentant une analyse de l'environnement économique, les stratégies suivies, les supports sélectionnés ainsi que les performances semestrielles de la partie investie en Unités de Compte.

« Gestion Initiale » fait l'objet d'une commission forfaitaire mensuelle déterminée en fonction de l'encours du contrat :

- 20 € TTC/mois* pour un encours inférieur ou égal à 200 000 €
- 32 € TTC/mois* pour un encours de plus de 200 000 €

* Réduction de 20 % pour les détenteurs de Norplus Premier

Ce forfait est fixe quel que soit le nombre d'arbitrages réalisés⁽⁴⁾.

« Gestion Initiale » est un service novateur qui permet aux clients de se libérer de toute contrainte de gestion. L'épargne confiée aux experts financiers d'Etoile Gestion bénéficie ainsi d'une attention constante et d'une gestion plus réactive.

(1) Source Europerformance NMO, fonds ouverts domiciliés en France, Septembre 2014

(2) Périmètre Amundi Group - Source IPE Top 400 publié en juin 2014, encours sous gestion à décembre 2013 retraités par Amundi des données relatives à la gestion privée

(3) Pour les clients abonnés Internet disposant de l'option gratuite « Assurance vie sur Internet »

(4) Seuls sont maintenus les autres frais prévus par le contrat (frais d'entrée lors des versements et frais de gestion annuels) et ceux liés aux supports en Unités de Compte.

* L'ensemble des banques du Groupe Crédit du Nord sont courtiers et immatriculés à l'ORIAS.

** Contrats assurés par Antarius souscrit par le Crédit du Nord agissant tant pour son compte que pour celui de ses filiales et banques associées auprès d'Antarius. Contrats éligibles : Antarius Sélection, Antarius Sélection Multi Capi, Antarius Avenir, Antarius Multi Capitalisation, Antarius Avenir Patrimoine, Antarius Personnel.

Antarius - Entreprise régie par le Code des assurances - SA au capital de 314 060 000 EUR - 402 630 826 RCS Paris - Siège social : 59, boulevard Haussmann, 75008 Paris.

Établissement soumis au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution ACPR - 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09 -

Crédit du Nord - Société Anonyme au capital de EUR 890 263 248 - SIREN 456 504 851 - RCS Lille - N° TVA FR83 456 504 851 - Siège Social : 28 place Rihour - 59000 Lille. Siège Central : 59 boulevard Haussmann - 75008 Paris - Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 023 739.

A propos du Groupe Crédit du Nord :

Le Groupe Crédit du Nord est constitué de huit Banques régionales - Courtois, Kolb, Laydernier, Nuger, Rhône-Alpes, Société Marseillaise de Crédit, Tarneaud et Crédit du Nord -, et d'une Société de Bourse, Gilbert Dupont.

Les 9 000 collaborateurs du Groupe et son réseau de 907 agences sont au service de plus de 2,2 millions de clients Particuliers, 211 000 Professionnels et plus de 48 000 Entreprises et Institutionnels.

Les différentes entités du Groupe Crédit du Nord bénéficient d'une très grande autonomie dans la gestion de leur activité, qui s'exprime notamment par des prises de décision rapides et une grande réactivité aux demandes de leurs clients.

La stratégie des banques du Groupe s'articule autour de trois éléments clés :

- être un acteur de référence quant à la qualité de la relation client ;
- développer un haut niveau de professionnalisme individuel et collectif ;
- mettre à la disposition de leurs clients les services et les technologies les plus avancés.

La qualité et la solidité des résultats du Groupe Crédit du Nord sont reconnues par le marché et confirmées par la note long terme A attribuée par Standard & Poor's et A attribuée par Fitch.

Le Groupe Crédit du Nord est filiale à 100% de Société Générale.

Pour plus d'informations, vous pouvez visiter le site www.groupe-credit-du-nord.com

Retrouvez-nous sur



Contacts presse Groupe Crédit du Nord :

Sylvie Aussavis

Groupe Crédit du Nord
Responsable relations presse & réseaux sociaux
Tél : 01 40 22 53 21

sylvie.aussavis@cdn.fr

Eric L'Hôte

Groupe Crédit du Nord
Directeur de la Communication
Tél : 01 40 22 27 53

eric.l_hote@cdn.fr